

Image not found or type unknown



Quel delais pour un licenciement

Par **katrine0511_old**, le **25/10/2007** à **14:20**

bonjour j'ai un ami qui a appris par un de ces superieur hiérarchique que sa tournée (il es chauffeur livreur) prenais fin pour cause de licenciement le 30 novembre 2007 son patron ne l'a toujours pas contacter quel delais faut-il,, il est embaucher en cdi depuis 3 ans merci de votre reponse bonne journée